

SITUATION HYDROLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

RÉSUMÉ & FAITS MARQUANTS

Ce mois d'août est marqué par des températures extrêmes et des pluies irrégulières, souvent liées à des orages. Sur l'ensemble de la région, les cumuls de pluies sont légèrement déficitaires par rapport aux normales. La situation tend à se dégrader, notamment pour les petits cours d'eau et les milieux aquatiques associés, qui souffrent de l'absence d'écoulement et d'eau de plus en plus prégnante sur le territoire. Les niveaux des nappes souterraines et les débits des cours d'eau restent encore majoritairement inférieurs aux moyennes. Les mesures de restriction en vigueur pour les différents usages de l'eau ont à nouveau été renforcées durant ce mois.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES



Cumuls de précipitations déficitaires de 7 % à la normale à l'échelle de la région, mais avec de fortes disparités suivant les secteurs, en lien avec le caractère souvent orageux des pluies.

NAPPES SOUTERRAINES



56% des piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne. 8^e rang des situations les moins favorables de ces 20 dernières années.

DÉBITS DES COURS D'EAU



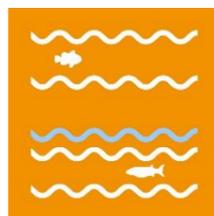
96% des stations présentent un débit inférieur à la moyenne, avec un débit modérément faible dans la majorité des cas. Les déficits sont généralement plus marqués sur le bassin de la Vienne, et de très faibles débits ont été relevés ailleurs ponctuellement.

BARRAGES-RÉSERVOIRS



Taux de remplissage global de 48%, en forte baisse, mais qui reste légèrement inférieur à la moyenne.

ÉCOULEMENT DES PETITS COURS D'EAU



Nouvelle dégradation : 39% des stations de la région sans écoulement fin août (contre 24% fin juillet), 38% avec un écoulement faible, et seulement 22% avec un écoulement visible acceptable. Il s'agit de la 2^e situation la moins favorable de ces 12 dernières années à l'échelle régionale après août 2022.

RESTRICTIONS D'USAGES DE L'EAU



Nouveau renforcement général des mesures de restriction : tous les départements concernés par des mesures globalement plus restrictives.

AOÛT 2023



Bulletin n°5

Ce bulletin est réalisé par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine.



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Bilans annuels quantitatifs des ressources en eau de Nouvelle-Aquitaine

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/category/publications/bilans-de-letiage/>

Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

ÉTAT DE LA RESSOURCE

AOÛT 2023 – SYNTHÈSE PAR BASSIN DE NOUVELLE-AQUITAINE

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

⌚ EPTB Sèvre Niortaise & Marais Poitevin : <https://www.sevre-niortaise.fr/>

Précipitations généralement inférieures aux normales (déficits de 10 à 70 %).

3 piézomètres avec un niveau modérément haut, 1 haut et 1 modérément bas. Evolution : 5 en baisse.

3/5

1 station avec un débit modérément faible (déficit de 10 à 40%).

1/1

CHARENTE & SEUDRE

⌚ EPTB Charente : <http://www.eptb-charente.fr/>

Précipitations très inférieures aux normales (déficits de 50 à 70 % généralement).

7 piézomètres avec un niveau modérément bas, 1 bas et 1 très bas ; 3 proches de leur moyenne ; 2 modérément haut. Evolution : 14 en baisse.

7/14

8 stations avec débit inférieur à leur moyenne (6 modérément faible, 1 faible et 1 très faible).

6/8

FLEUVES CÔTIERS

Précipitations plutôt conformes aux normales dans l'ensemble, mais avec certaines disparités.

4 piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne (2 modérément bas et 2 bas) ; 2 proches de la moyenne ; 1 modérément haut et 1 très haut. Evolution : 8 en baisse.

2/8

1 station avec un débit modérément faible (déficit de 10 à 40%).

1/1

THOUET ET SÈVRE NANTAISE

⌚ EPTB Sèvre Nantaise : <https://sevre-nantaise.com/>

Précipitations plutôt conformes aux normales dans l'ensemble.

1 piézomètre avec un niveau modérément haut. Evolution : en baisse.

1

/

1

2 stations avec débit inférieur à leur moyenne (1 modérément faible, 1 faible).

1

/

2

VIENNE

⌚ EPTB Vienne : <http://eptb-vienne.fr/>

Précipitations plutôt inférieures aux normales dans l'ensemble sauf sur une petite partie amont du bassin où elles sont excédentaires.

8 piézomètres avec un niveau modérément bas, 7 bas et 1 très bas ; 6 proches ; 3 modérément haut, 1 haut. Evolution : 26 en baisse et 1 en hausse.

8/27

9 stations avec débit inférieur à leur moyenne (3 modérément faible, 6 faible).

6/9

DORDOGNE

⌚ EPTB Dordogne : <https://www.eptb-dordogne.fr/>

Précipitations hétérogènes : supérieures aux normales sur l'amont (département de la Corrèze) et conformes ou inférieures sur l'aval.

6 piézomètres avec un niveau bas ; 4 modérément bas et 2 très bas ; 1 proche de la moyenne ; 4 modérément haut. Evolution : 17 en baisse.

6/17

7 stations avec débit inférieur à leur moyenne (4 modérément faible, 3 faible) ; 1 proche de la moyenne.

4/8

GARONNE

⌚ EPTB Garonne : <https://www.smeag.fr/>

Précipitations hétérogènes : légèrement supérieures aux normales sur l'aval et inférieures sur l'amont (département du Lot-et-Garonne).

5 piézomètres proches de la moyenne ; 8 avec un niveau inférieur à leur moyenne (dont 1 très bas, 3 bas et 4 modérément bas) ; 2 modérément haut ; 1 indéterminé. Evolution : 15 en baisse, 1 indéterminé.

5

/

16

6

/

9

9 stations avec débit inférieur à leur moyenne (6 modérément faible, 1 faible et 2 très faible).

ADOUR

⌚ EPTB Adour : <https://www.institution-adour.fr/>

Précipitations hétérogènes : supérieures aux normales au Sud du bassin sur le massif pyrénéen, et inférieures au Nord dans les Landes.

13 piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne (9 modérément bas, 3 bas, 1 très bas) ; 3 proches de la moyenne ; 6 modérément haut, 2 haut et 1 très haut. Evolution : 25 en baisse.

9

/

25

5

/

7

6 stations avec débit inférieur à leur moyenne (5 modérément faible, 1 faible) ; 1 modérément élevé.

Légende - Pictogrammes		Légende - Couleurs	
	Précipitations		Très supérieur à la moyenne / excédent important
	Niveaux des nappes		Supérieur à la moyenne / excédent
	Débits des cours d'eau		Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
	X: nombre de stations de la couleur indiquée		Conforme à la moyenne
	Y: nombre total de stations considérées sur le bassin		Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
			Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
			Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

ÉTAT DE LA RESSOURCE CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Sources : Météo France et Infoclimat.

PLUVIOMÉTRIE

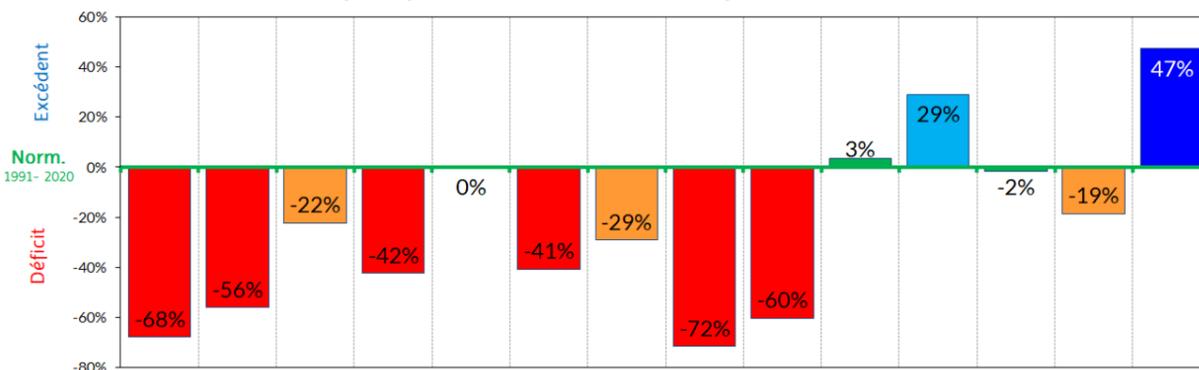
Ce mois d'août est marqué par des températures extrêmes et des pluies irrégulières, avec de gros écarts, car souvent liées à des orages. **Les cumuls mensuels des précipitations sont déficitaires de 7 % à la normale à l'échelle de la région.** Ils sont cependant très hétérogènes suivant les secteurs : excédentaires par rapport aux normales sous les axes orageux, entre le nord des Landes et la Corrèze, le Limousin, les Pyrénées-Atlantiques de 30 à 90 %, le nord des Deux-Sèvres de 10 à 40 %. Ils sont déficitaires sur les autres régions, de 50 à 70 % entre le nord de la Gironde, les Charentes et de l'est des Landes au sud du Lot-et-Garonne.



Rapport à la normale

Références climatiques, les « normales » servent à représenter le climat d'une période donnée. Elles sont calculées sur 30 ans et mises à jour toutes les décennies. Le rapport à la normale des précipitations (exprimé en %) caractérise la différence entre les cumuls de pluies reçues ce mois-ci et les cumuls reçus « normalement » (en moyenne) pour le mois considéré.

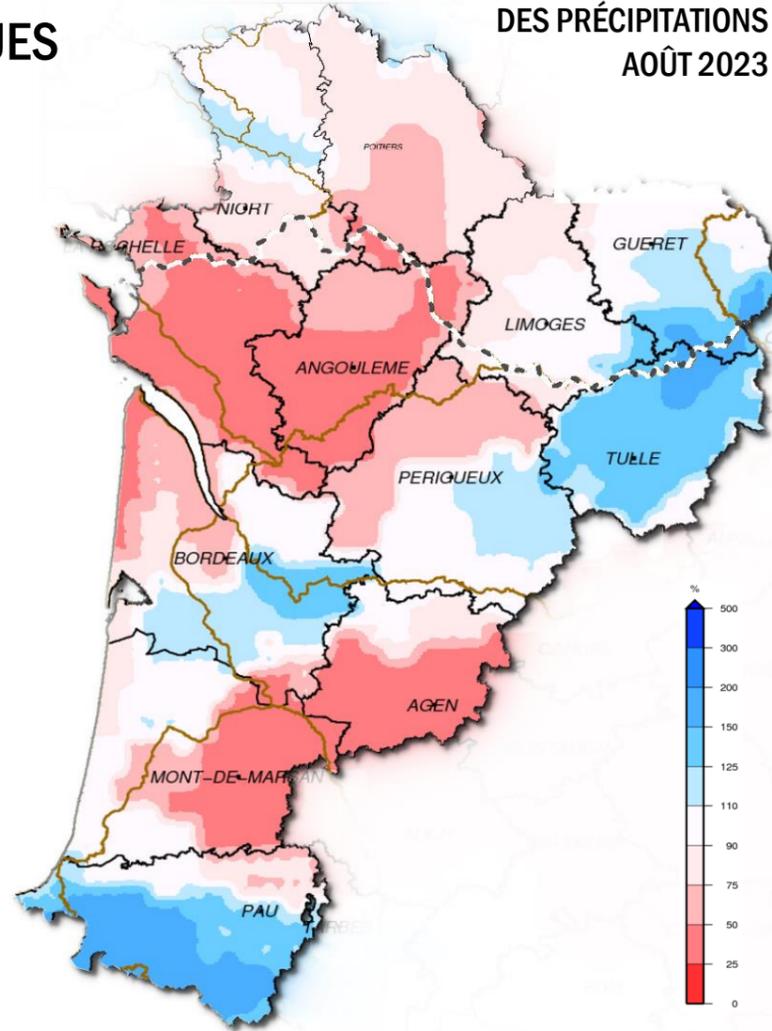
Rapport à la normale des cumuls mensuels de précipitations aux principales stations de Nouvelle-Aquitaine - Août 2023



Cumuls (mm)	Cognac	La Rochelle	Niort	Poitiers	Bergerac	Bord*	Dax	M-de-Marsan	Agen	Biarritz	Pointe De Socca	Pau	Limoges	Brive
AOÛT 2023	17,0	20,3	41,5	24,9	61,3	33,6	44,9	17,0	20,0	90,4	119,3	63,5	58,3	99,4
Moy. 1991-2020	53,2	46,2	53,4	43,3	61,5	56,7	63,3	59,7	50,4	87,5	92,4	64,7	71,6	67,4

Source : Météo France & Infoclimat. Traitements : ARB NA

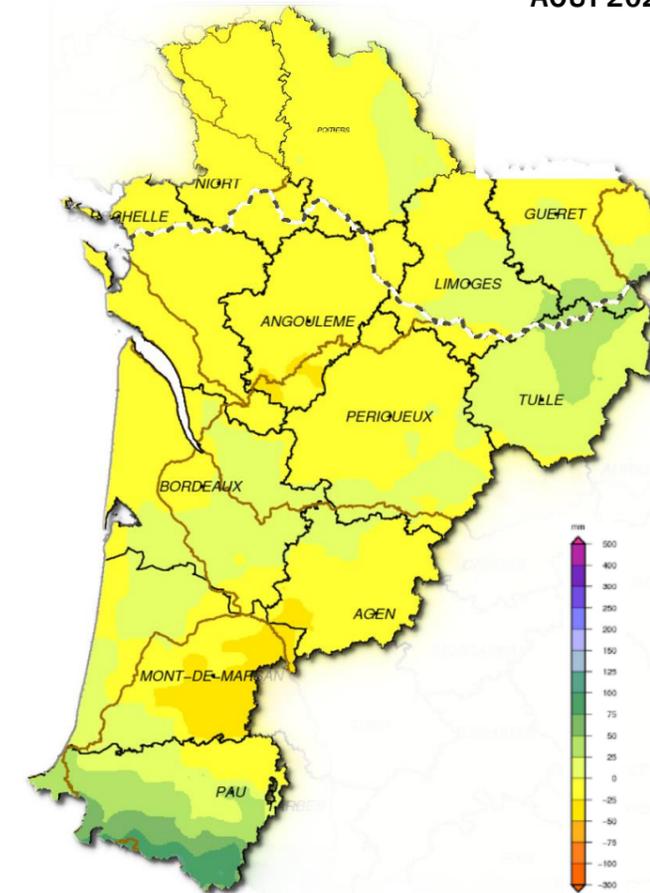
RAPPORT À LA NORMALE 1991/2020 DES PRÉCIPITATIONS AOÛT 2023



PRÉCIPITATIONS EFFICACES – BILAN HYDRIQUE POTENTIEL

Le bilan hydrique est **généralement négatif**, de 0 à -25 mm et jusqu'à -50 mm sur l'est des Landes. Mais les valeurs sont parfois positives localement, comme sur l'est de la Vienne avec un léger excédent, ou avec des cumuls plus importants sur des zones plus étendues, des Landes à la vallée de la Dordogne (15 à 50 mm), et jusqu'à 50 à 100 mm sur les hauteurs du Limousin et les Pyrénées.

CUMULS DES PLUIES EFFICACES AOÛT 2023



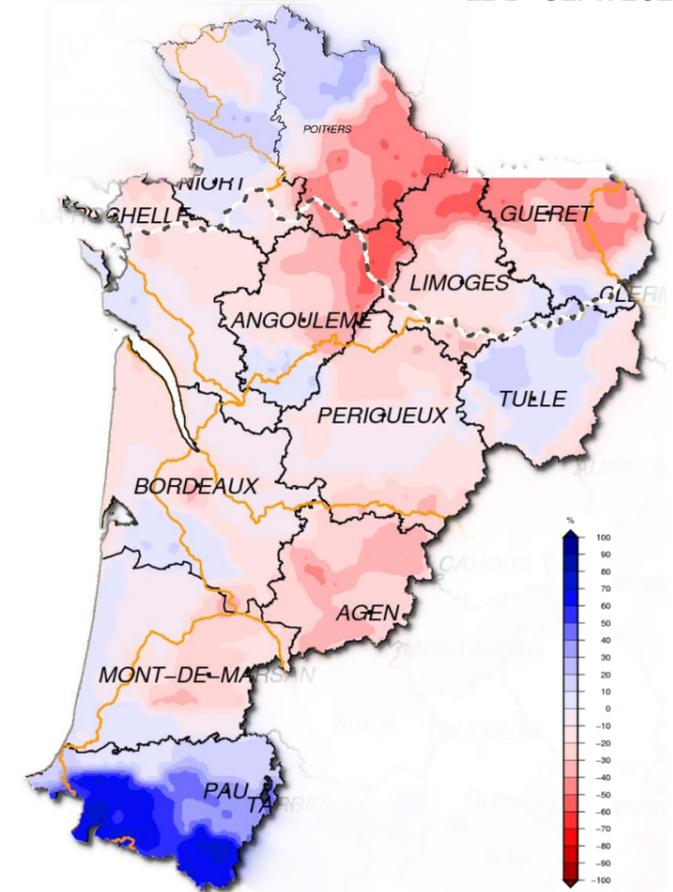
Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

HUMIDITÉ DES SOLS SUPERFICIELS

Les sols se sont asséchés au cours du mois, sauf exceptions autour des massifs montagneux. Au 1^{er} septembre, l'indice varie généralement de 0,05 à 0,4, correspondant à un déficit d'humidité superficielle des sols de 20 à 50 % en plaine par rapport à la normale. En revanche, les sols sont proches de la saturation sur les Pyrénées, en lien avec les pluies abondantes.

ECART PONDÉRÉ À LA NORMALE 1991/2020 DE L'INDICE D'HUMIDITÉ DES SOLS LE 1^{er} SEPT. 2023



POUR EN SAVOIR PLUS ...

Météo France -

<https://meteofrance.fr/actualite/publications/les-publications-de-meteo-france>

Retrouvez les bilans climatiques nationaux et régionaux, les prévisions saisonnières, etc.

Infoclimat - <https://www.infoclimat.fr/climato/>

Accédez aux relevés des différentes stations météorologiques proposés par Infoclimat

ÉTAT DE LA RESSOURCE

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Source : ADES / BRGM. Traitements : ARB NA

La baisse des niveaux, classiquement observée à cette saison, se poursuit en août : 98% des piézomètres suivis indiquent un niveau moyen inférieur à celui de juillet.

La situation globale semble être relativement stable malgré une légère dégradation ce mois-ci : 56% des piézomètres indiquent un niveau inférieur à la moyenne en août, contre environ 50 % en juillet et en juin.

Les résultats des suivis piézométriques présentés ici portent sur une sélection de stations de mesures (piézomètres), jugées représentatives de la situation des nappes superficielles de Nouvelle-Aquitaine (ou peu profondes et sensibles aux phases de recharge et de vidange annuelles) en fonction des différentes ressources existantes localement. Cette sélection se base sur les piézomètres des réseaux d'observation existants (réseaux sécheresse départementaux, bulletins de situation hydrologique sur différents territoires, etc.) ayant un suivi continu et un historique de mesures « suffisant » (15 ans minimum) pour le calcul de l'indice Piézométrique Standardisé (IPS).

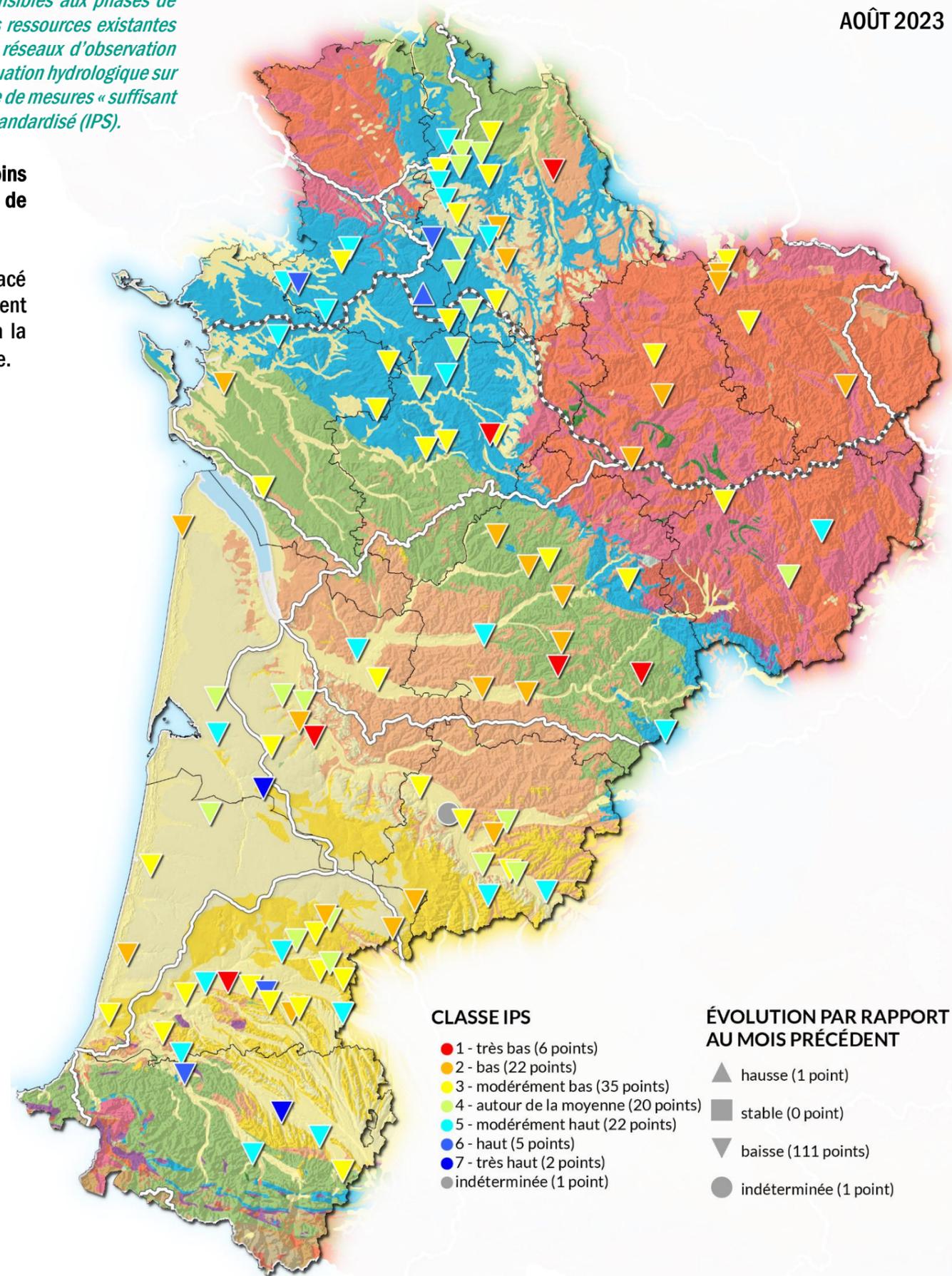
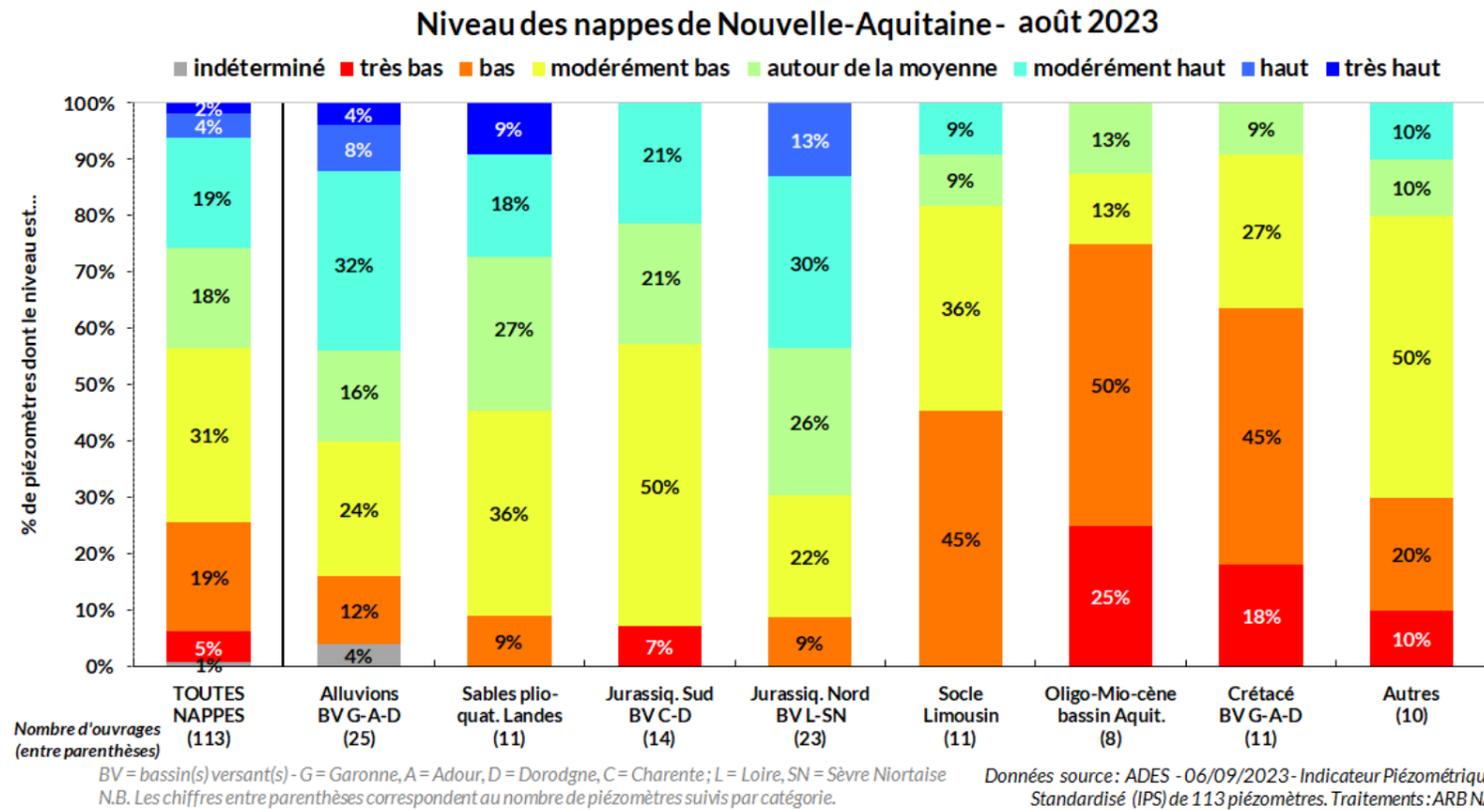
Août 2023 se situe au 8^e rang des situations les moins favorables de ces vingt dernières années pour un mois de d'août à l'échelle régionale.

Les nappes de socle du Limousin ainsi que celles du Crétacé et de l'Oligocène-Miocène du bassin aquitain comportent encore davantage de stations avec un niveau inférieur à la moyenne, avec des niveaux parfois très bas pour la période.

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES SUPERFICIELLES DE NOUVELLE-AQUITAINE

INDICATEUR PIÉZOMÉTRIQUE STANDARDISÉ (IPS)

AOÛT 2023



POUR EN SAVOIR PLUS ...

ADES - <https://ades.eaufrance.fr>

Portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines (ADES) géré par le BRGM

SIGES - <https://sigespoc.brgm.fr/> et <https://sigesaqi.brgm.fr/>

Systèmes d'information pour la gestion des eaux souterraines (SIGES) en Poitou-Charentes-Limousin et en Aquitaine

ÉTAT DE LA RESSOURCE

DÉBITS DES COURS D'EAU

Sources : Hydro Portail / DREAL Nouvelle-Aquitaine (services de prévision des crues), CACG. Traitements : ARB NA.

Bien qu'une large majorité (82%) de stations suivies indiquent un débit moyen mensuel inférieur à celui de juillet, l'évolution des débits des cours d'eau a pu être contrastée au cours du mois selon les secteurs, du fait de la répartition hétérogène des pluies orageuses ce mois-ci. Ces dernières ont parfois pu occasionner quelques courts épisodes de crues (1^{er} niveau d'alerte jaune de Vigicrues), relevés début août, mi-août, ou fin août sur quelques tronçons des bassins Charente, Dordogne, Garonne et Adour.

Sur l'ensemble du territoire régional, 96% des stations suivies présentent un débit mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle d'août (contre 91% fin juillet et 67% fin juin), avec un débit modérément faible dans la majorité des cas (60%).

Les résultats des suivis des débits présentés ici portent sur une sélection de stations de mesures, jugées représentatives de la situation des principaux cours d'eau de Nouvelle-Aquitaine. Cette sélection se base principalement sur les stations définies comme « point nodal » dans les SDAGE Adour-Garonne et Loire-Bretagne 2022-2027 (43 des 45 stations sélectionnées ici), ayant un suivi continu et un historique de mesures « suffisant » (15 ans minimum).

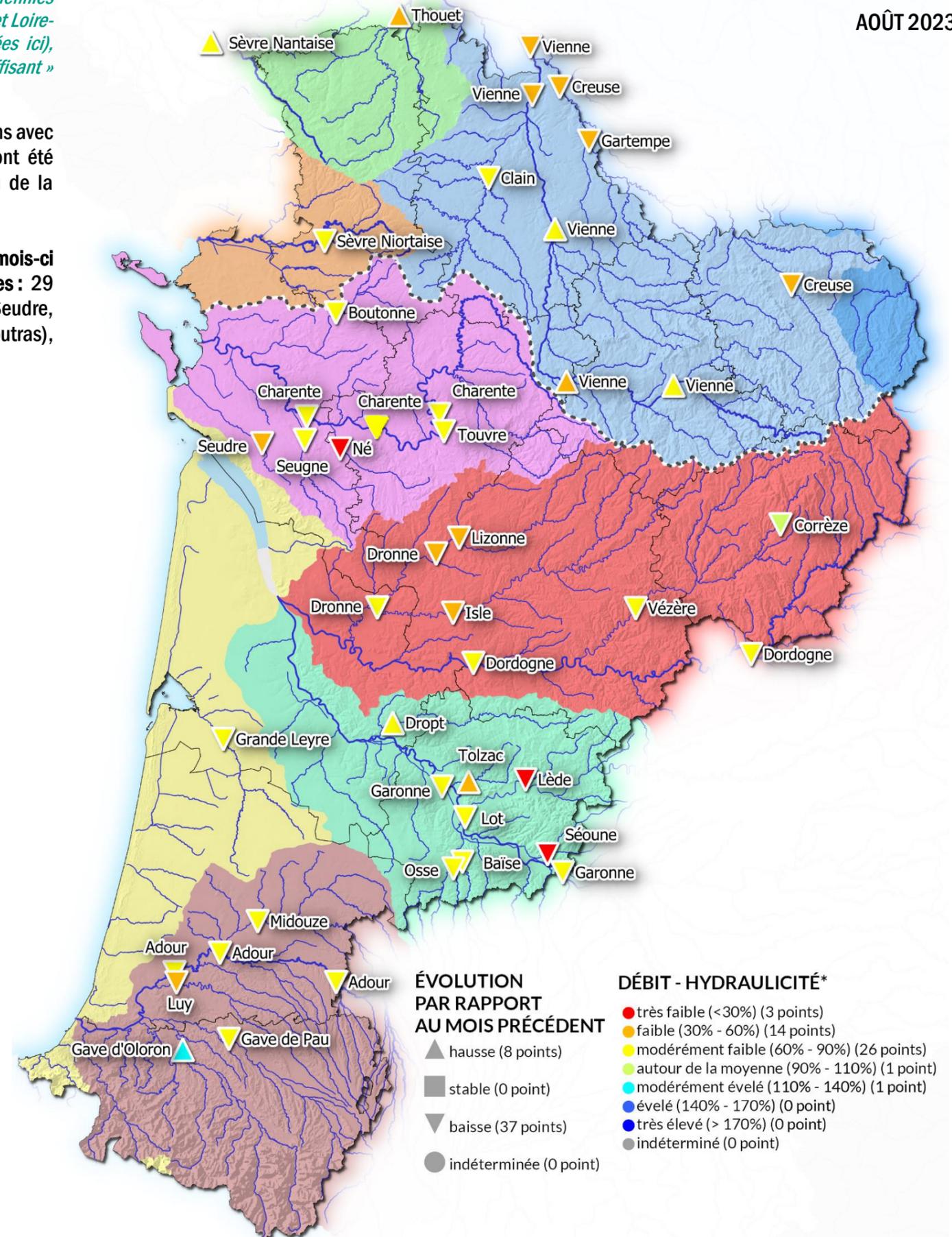
Le bassin de la Vienne comporte davantage de stations avec un déficit plus marqué, et de très faibles débits ont été relevés localement sur le bassin de la Garonne ou de la Charente.

Les DCR ont été franchis sur 9 points nodaux ce mois-ci durant 95 jours cumulés toutes stations confondues : 29 jours sur la Lède, 16 sur la Séoune et le Né, 15 sur la Seudre, et plus ponctuellement sur le Tolzac, la Dronne (à Coutras), la Charente (à Chaniers et à Jarnac) et la Boutonne.

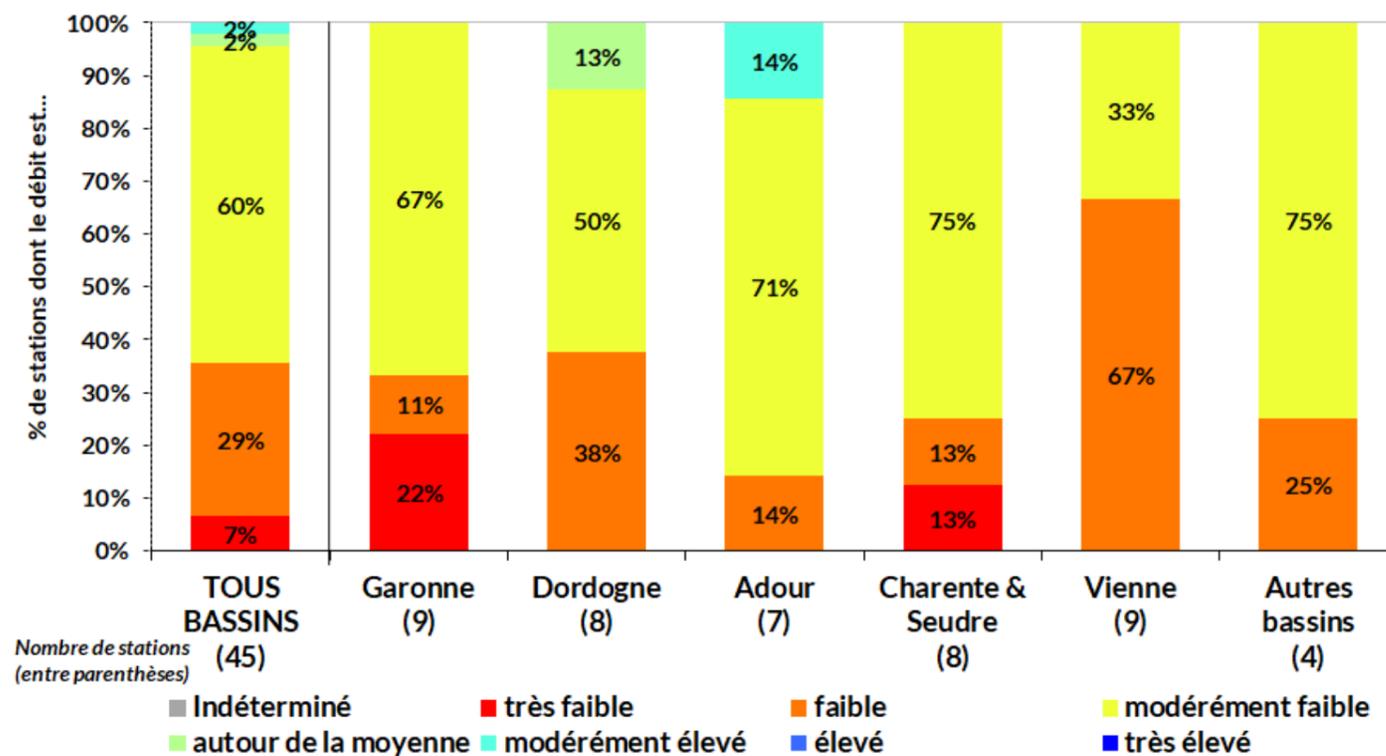
DÉBITS DES COURS D'EAU DE NOUVELLE-AQUITAINE

HYDRAULICITÉ

AOÛT 2023



Débit des cours d'eau de Nouvelle-Aquitaine - Hydraulicité AOÛT 2023



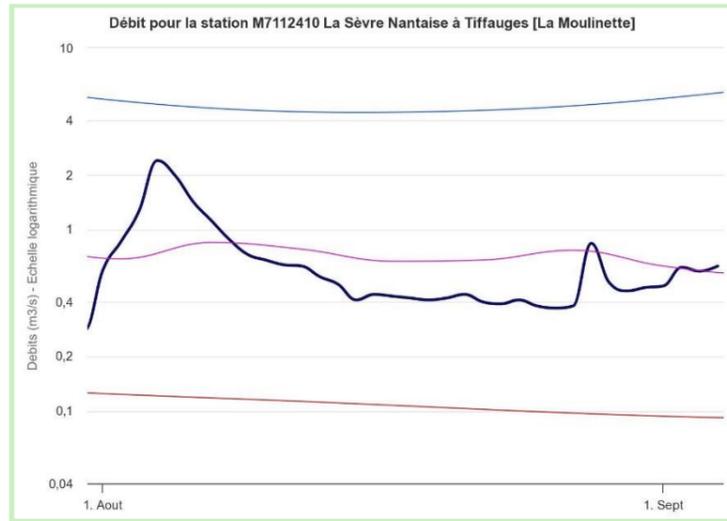
Sources : DREAL Nouvelle-Aquitaine et régions limitrophes (services de prévision des crues), CACG/HydroPortail - 05/09/2023. Hydraulicité (rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel) calculée sur 45 stations. Traitements: ARB NA.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

Hydroportail - <http://www.hydro.eaufrance.fr/>
Banque nationale des données quantitatives relatives aux eaux de surface

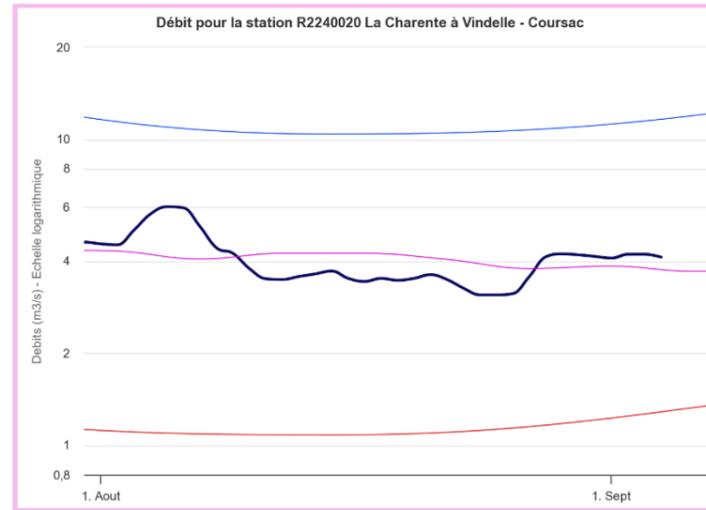
Site de l'ARB NA - <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>
Visualisez les dernières données de débit sur les principales stations de Nouvelle-Aquitaine

THOUET ET SÈVRE NANTAISE



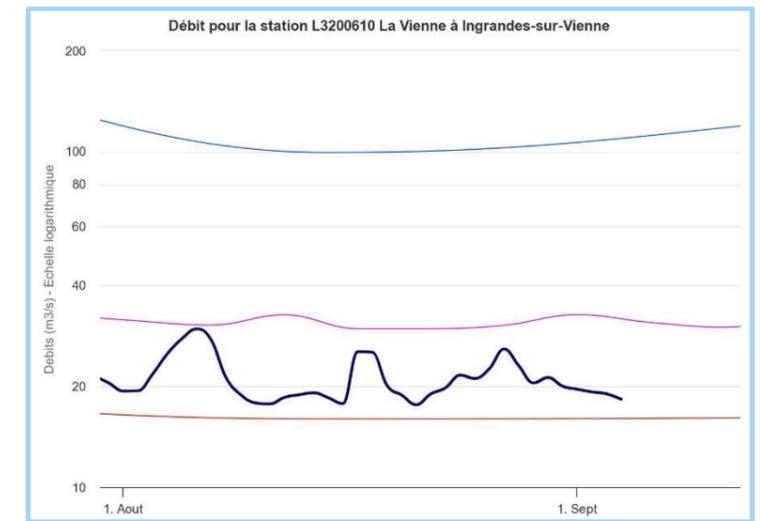
La Sèvre Nantaise à Tiffauges

CHARENTE & SEUDRE



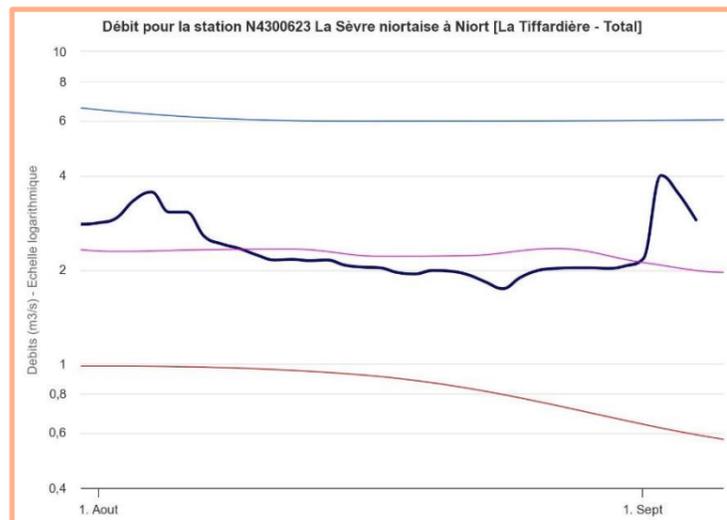
La Charente à Vindelle

VIENNE



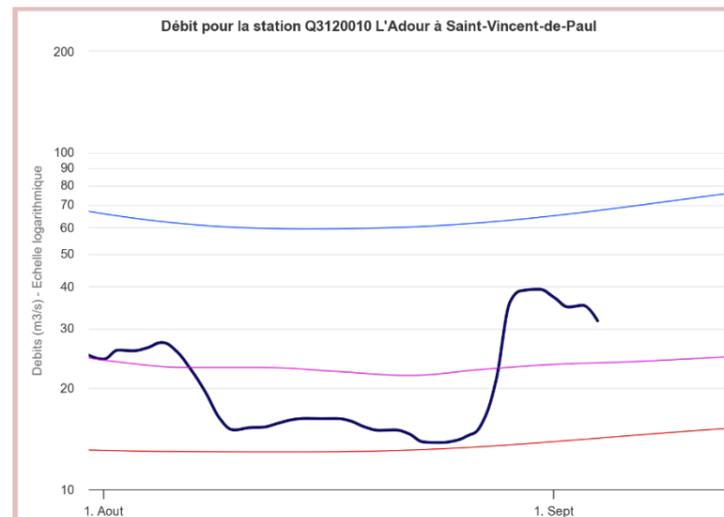
La Vienne à Ingrandes-sur-Vienne

SÈVRE NIORT. & MARAIS POIT.



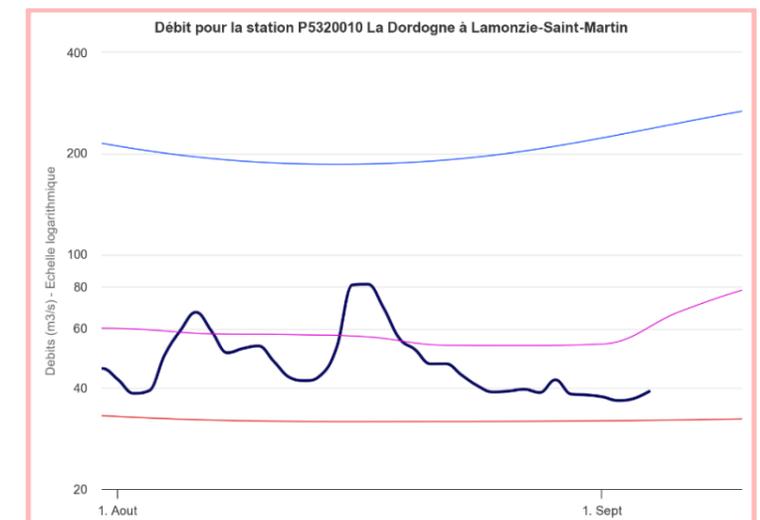
La Sèvre Niortaise à Niort

ADOUR



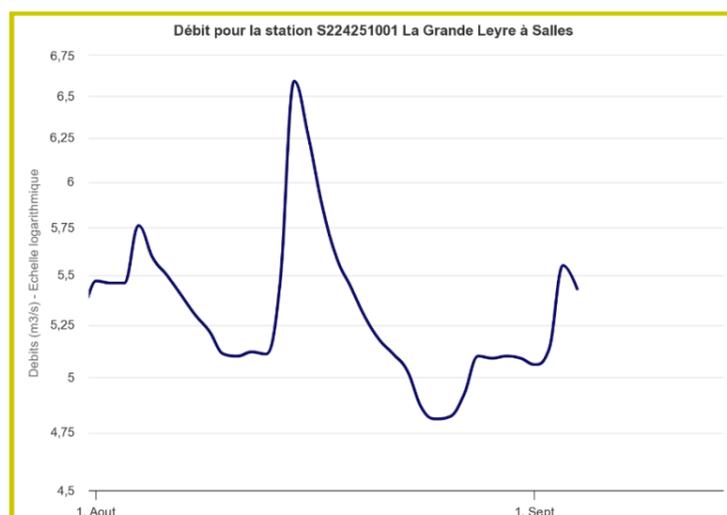
L'Adour à Saint-Vincent-de-Paul

DORDOGNE



La Dordogne à Lamonzie-Saint-Martin

FLEUVES CÔTIERS



La Grande Leyre à Salles

Débit quinquennal humide mensuel (QMM5H)

Débit mensuel qui est statistiquement dépassé (à la hausse) une année sur cinq, calculé pour un mois donné sur toute la période d'observation de la station.

Débit quinquennal sec mensuel (QMM5S)

Débit mensuel qui est statistiquement dépassé (à la baisse) une année sur cinq, calculé pour un mois donné sur toute la période d'observation de la station.

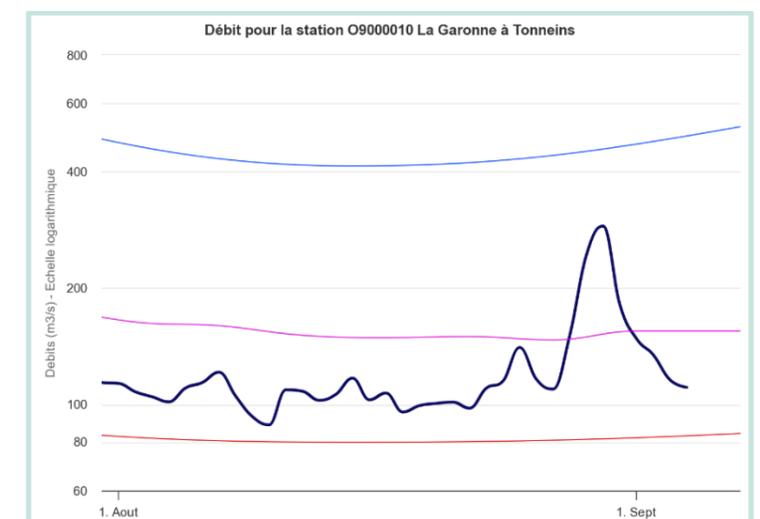
Débit de Crise (DCR)

Valeur de débit d'étiage au-dessous de laquelle l'alimentation en eau potable pour les besoins indispensables à la vie humaine et animale, ainsi que la survie des espèces présentes dans le milieu sont mises en péril. À ce niveau d'étiage, toutes les mesures possibles de restriction des consommations et des rejets doivent avoir été mises en œuvre (plan de crise).

— Débit journalier 2023 — QMM5 Humide — QMM5 sec — Q Median — • Débit de crise (DCR)



GARONNE



La Garonne à Tonneins

ÉTAT DE LA RESSOURCE

ÉCOULEMENTS DES PETITS COURS D'EAU

Sources : ONDE / Office Français pour la Biodiversité (OFB),
Fédérations de pêche et de Protection du Milieu Aquatique de
Nouvelle-Aquitaine. Traitements : ARB NA.

ÉCOULEMENT DES PETITS COURS D'EAU DE NOUVELLE-AQUITAINE
CAMPAGNES DE SUIVI USUEL ONDE
FIN AOÛT 2023

OBSERVATOIRE NATIONAL DES ÉTIAGES (ONDE)

Le réseau ONDE s'organise selon deux types de suivis, dont les objectifs et les modalités de mise en œuvre diffèrent. Le suivi usuel est réalisé mensuellement, de façon systématique sur tous les départements métropolitains, entre mai et septembre, au plus près du 25 de chaque mois (à plus ou moins 2 jours). Le suivi complémentaire contribue à une meilleure gestion de situations jugées sensibles. Son activation peut être déclenchée à tout moment (y compris en dehors de la période mai-septembre) par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'OFB.

Lors d'une campagne d'observation, le niveau d'écoulement des cours d'eau est alors apprécié visuellement par les agents départementaux de l'OFB, selon quatre modalités différentes de perturbations d'écoulement :

- Classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- Classe 1f = écoulement visible faible ;
- Classe 2 = écoulement non visible ;
- Classe 3 = assec.

La 4^e campagne usuelle ONDE de l'année s'est déroulée fin août. La situation hydrologique en tête de bassin est particulièrement préoccupante : fin août, seulement 22% des stations présentent un écoulement visible acceptable (contre 35% fin juillet) et la proportion de cours d'eau en situation d'absence d'écoulement augmente : 39% contre 24% fin juillet. Comme les mois précédents, les assec s'observent principalement au nord, sur le Poitou-Charentes, mais aussi plus au sud, sur le bassin de la Garonne et sur le secteur aval de celui de la Dordogne.

Au global, il s'agit de la 2^e situation la moins favorable de ces 12 dernières années à l'échelle régionale pour un mois d'août (après 2022).

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Corrèze		Creuse		Haute-Vienne		Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Gar.		Pyrénées-Atl.		Nouv-Aquit.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	5	7%	16	18%	10	18%	13	14%	24	75%	1	3%	17	44%	1	3%	8	23%	22	58%	5	10%	17	38%	139	22%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	27	38%	20	22%	14	25%	46	49%	8	25%	15	43%	15	38%	20	53%	18	51%	11	29%	23	48%	21	47%	238	38%
stations classe 2 "écoulement non visible"	9	13%	18	20%	6	11%	6	6%	0	0%	3	9%	7	18%	4	11%	1	3%	1	3%	8	17%	0	0%	63	10%
stations classe 3 "assec"	30	42%	36	40%	26	46%	29	31%	0	0%	16	46%	0	0%	13	34%	8	23%	6	11%	12	25%	7	16%	181	29%
Total stations	71	100%	90	100%	56	100%	94	100%	32	100%	35	100%	39	100%	38	100%	35	100%	38	100%	48	100%	45	100%	621	100%
Indice ONDE *	5,1		5,0		4,8		6,6		10,0		5,0		9,1		6,1		7,6		8,8		6,7		8,4		6,6	



Indice ONDE

cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

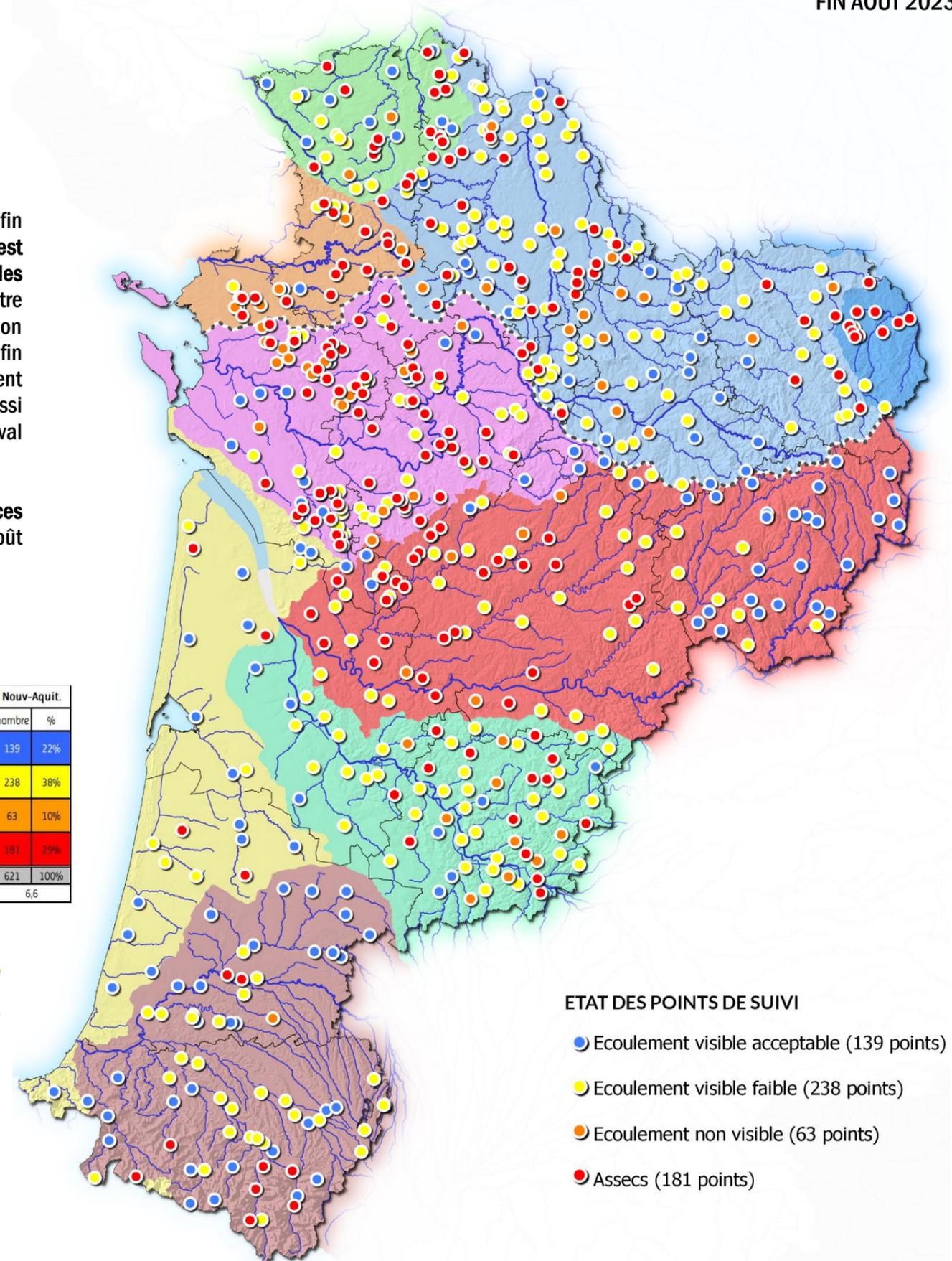


POUR EN SAVOIR PLUS ...

Site de l'ARB NA - <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>
Consultez les cartographies des résultats du suivi des écoulements en Nouvelle-Aquitaine

ONDE - <https://onde.eaufrance.fr>

Accédez aux données de l'Observatoire national des étiages (ONDE) - Eaufrance



ÉTAT DES POINTS DE SUIVI

- Ecoulement visible acceptable (139 points)
- Ecoulement visible faible (238 points)
- Ecoulement non visible (63 points)
- Assecs (181 points)

USAGES

REPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSEROIRS

Source des données : DREAL Occitanie & SIE Adour-Garonne, CACG, SOGEDO & CD24, EPTB Charente & CD16, SPL des eaux du Cébron et SPL des eaux de la Touche-Poupard.

Traitements : ARB NA

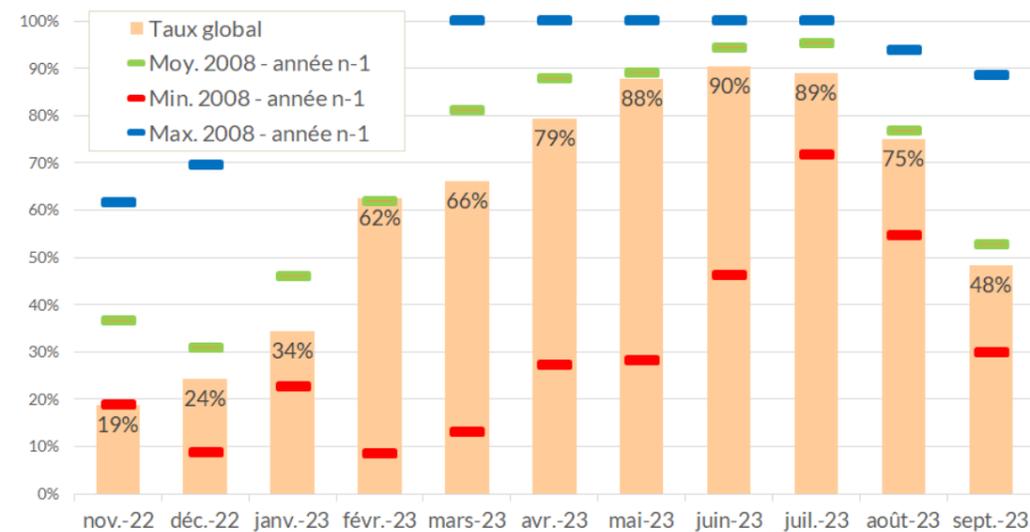
Les suivis des taux de remplissage présentés ici portent sur une sélection (non-exhaustive) de barrages-réservoirs situés en Nouvelle-Aquitaine. Seuls les ouvrages d'une capacité totale de plus de 1,5 millions de m³, dédiés au moins en partie au soutien d'étiage (réalimentation des cours d'eau en période d'étiage), et avec des données de remplissage potentiellement disponibles ont été sélectionnés, soit un total de 15 barrages-réservoirs pour une capacité totale de stockage d'environ 108 millions de m³.

À noter que de nombreux barrages sont aussi implantés sur les secteurs amont de certains bassins (réservoirs hydroélectriques des chaînes Dordogne-Vézère, Lot- Truyère, Garonne-Ariège et haute montagne Neste notamment) - principalement hors Nouvelle-Aquitaine et non pris en compte ici - mais avec de potentiels effets sur la réalimentation des cours d'eau à l'aval.

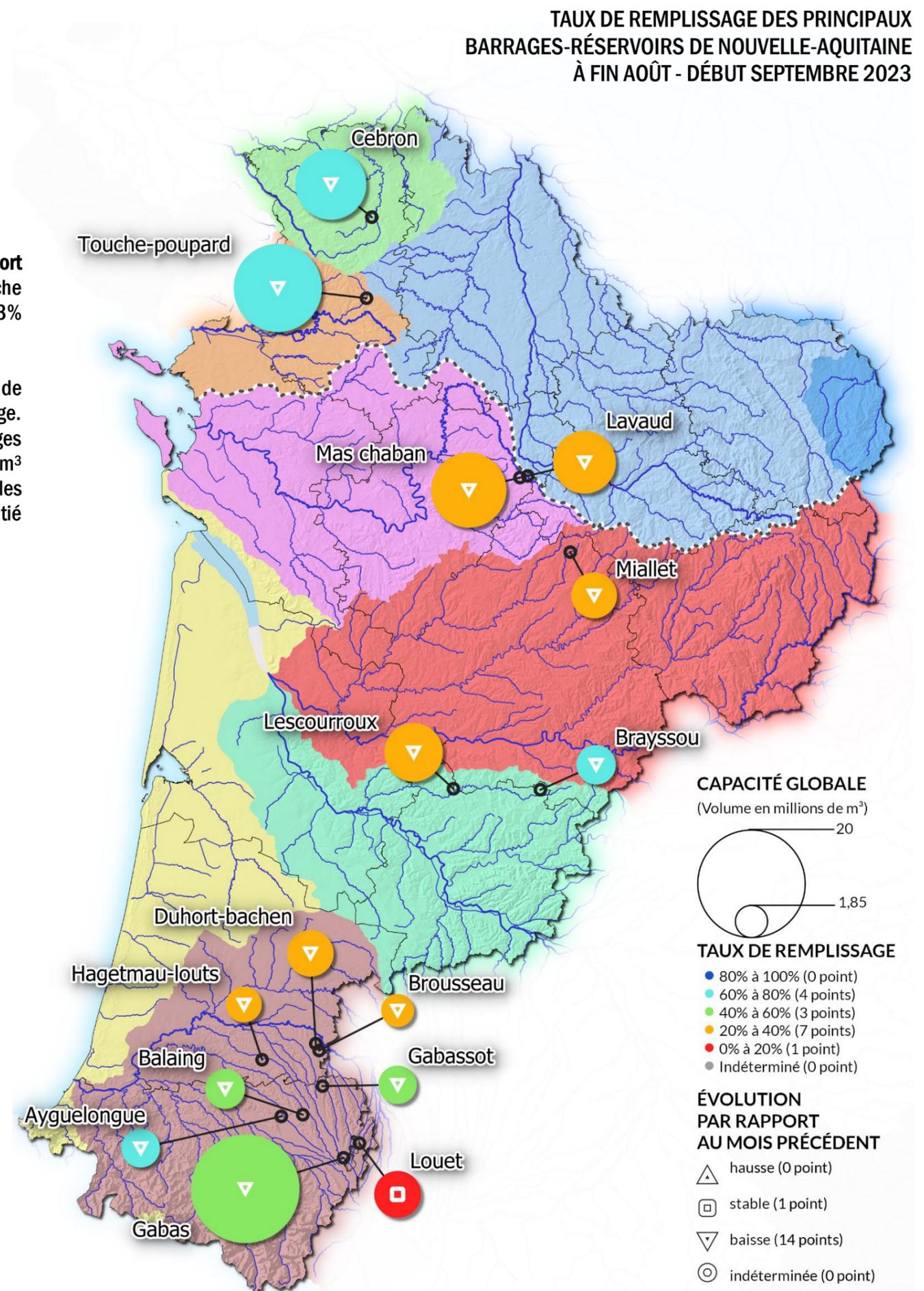
Le taux global de remplissage a **fortement baissé par rapport au mois dernier (-27%)** mais reste encore relativement proche de la moyenne à fin août - début septembre (48% contre 53% en moyenne).

Désormais plus aucun barrage ne présente un taux de remplissage proche de sa capacité maximale de stockage. Les taux restent cependant élevés dans les deux barrages consécutifs des Deux-Sèvres (Cébron, capacité de 11 Mm³ et Touche-Poupard, 15 Mm³). Le Gabas (20 Mm³), dans les Pyrénées-Atlantiques, est quant à lui à peu près à moitié rempli.

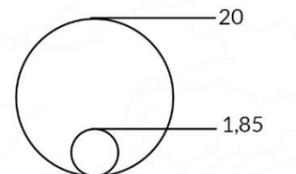
Taux global de remplissage des principaux barrages-réservoirs de Nouvelle-Aquitaine



Sources : DREAL Occitanie, CACG, SOGEDO & CD24, EPTB Charente & CD16, SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard. Traitements : ARB NA - taux global calculé d'après les données de 15 ouvrages représentant une capacité totale d'environ 108 Mm³



CAPACITÉ GLOBALE
(Volume en millions de m³)



TAUX DE REPLISSAGE

- 80% à 100% (0 point)
- 60% à 80% (4 points)
- 40% à 60% (3 points)
- 20% à 40% (7 points)
- 0% à 20% (1 point)
- Indéterminé (0 point)

ÉVOLUTION PAR RAPPORT AU MOIS PRÉCÉDENT

- ▲ hausse (0 point)
- stable (1 point)
- ▽ baisse (14 points)
- indéterminée (0 point)

POUR EN SAVOIR PLUS ...

Site « Information débits » EPIDOR - <https://www.debits-dordogne.fr/barrages>
Suivez l'évolution du remplissage des barrages du bassin de la Dordogne

Site LaGaronne.com du SMEAG - <https://www.lagaronne.com/etude/soutien-detiage-de-la-garonne.html>
Les opérations de soutien d'étiage sur le bassin de la Garonne

Site de l'EPTB Charente - <https://www.fleuve-charente.net/domaines/le-plan-de-gestion-etiage/projet/ge-er-letiage/la-gestion-du-soutien-detiage-par-les-barrages>

La gestion du soutien d'étiage par les barrages sur le bassin de la Charente

USAGES

MESURES DE RESTRICTION

Source des données : Propluvia / Ministère chargé de l'écologie, Préfectures départementales & services associés (DDT).

La gestion conjoncturelle désigne les dispositifs de mise en œuvre des mesures de restriction et de suspension temporaire d'usages, organisées par les préfets, via des arrêtés et des comités « ressources en eau ». Pour préserver les utilisations prioritaires de l'eau (santé, sécurité civile et approvisionnement en eau potable), des restrictions d'eau graduelles et temporaires sont déclenchées progressivement, en fonction de quatre niveaux de gravité : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise. Des mesures d'anticipation peuvent également être décidées avant l'atteinte des valeurs seuils correspondantes à chaque niveau d'alerte. Le niveau maximal « de crise » déclenche des interdictions de prélèvements d'eau pour l'agriculture ainsi que de nombreux autres usages, domestiques ou d'espaces publics (arrosages des massifs floraux, fontaines, remplissage des piscines, nettoyages des voiries, etc.).

Les règles d'application de ces mesures sont récapitulées au préalable par des « arrêtés cadre » préfectoraux, définis à l'échelle de bassins interdépartementaux (et/ou déclinés à l'échelle départementale), eux-mêmes régis par les arrêtés d'Orientation de Bassin (AOB). Pour chaque sous bassin (appelé aussi unité de gestion ou zone d'alerte), les arrêtés cadre déterminent les indicateurs et leurs valeurs seuils, le type de mesures à mettre en place pour les usages associés et les ressources concernées, ainsi que les règles de déclenchement et de levée de ces mesures, etc. Ces différents arrêtés font l'objet de consultations régulières pour leur mise à jour.

Un récapitulatif succinct des prises d'arrêtés au cours du mois est ici proposé pour indication, en présentant de manière très synthétique les niveaux d'alerte en vigueur sur les différents bassins ou départements du territoire régional. Les mesures de restriction qui en découlent peuvent varier d'un secteur à l'autre, et concerner notamment différents usages.

Les mesures de restriction se sont de nouveau globalement intensifiées ce mois-ci. Tous usages confondus, environ quatre-vingt arrêtés ont été pris courant août. A fin août, davantage de zones de gestion ou de départements sont désormais concernés par des mesures plus restrictives dans l'ensemble. N.B. les cartes ci-contre sont susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur.

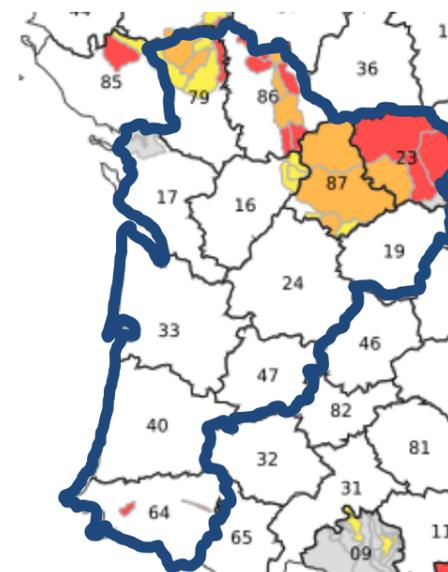
Sauf exceptions, les mesures en vigueur fin juillet se sont généralement maintenues début août, puis ont été renforcées en milieu et/ou en fin de mois suivant les bassins. A fin août, tous les départements, excepté celui de la Haute-Vienne, sont concernés par des niveaux de crise sur certains secteurs, où de nombreux usages non-prioritaires sont alors interdits.

Depuis mi-juin des restrictions sur l'ensemble du département de la Vienne concernent les usages prélevant sur les réseaux d'eau potable. A noter que d'autres départements sont concernés, comme ceux de la Haute-Vienne et de la Creuse par exemple. La Communauté d'Agglomération de Niort (CAN-79) a aussi fait l'objet d'un arrêté spécifique, et une quinzaine de communes du Lot-et-Garonne sont passés en alerte fin août pour ces prélèvements d'eau.

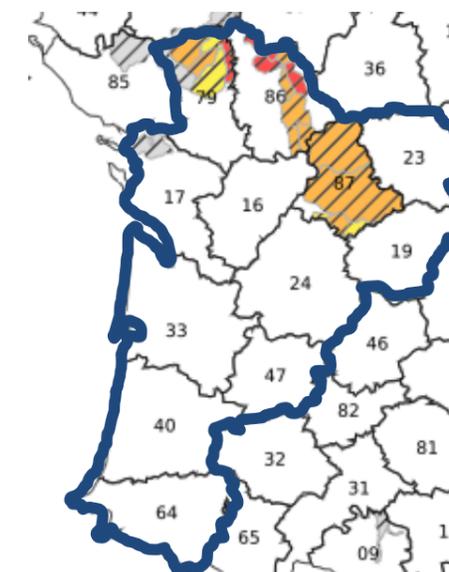
D'autre part, concernant d'autres usages plus spécifiques, les interdictions de remplissage des mares de tonne de chasse en Charente-Maritime se sont aussi renforcées, et concernent davantage de bassins (5 arrêtés pris en août).

NIVEAUX DES MESURES DE RESTRICTION EN VIGUEUR EN NOUVELLE-AQUITAINE
COURANT AOÛT 2023

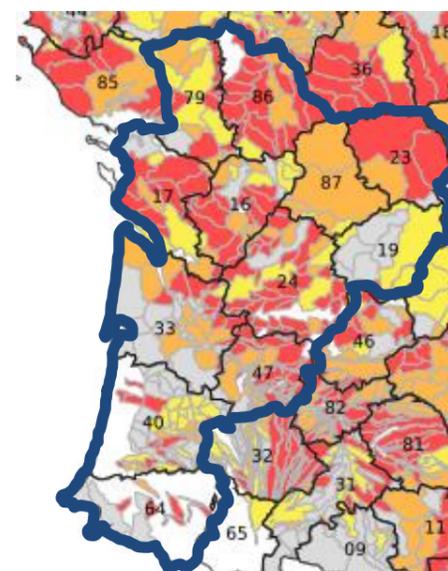
! \ Cartes susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur ! \



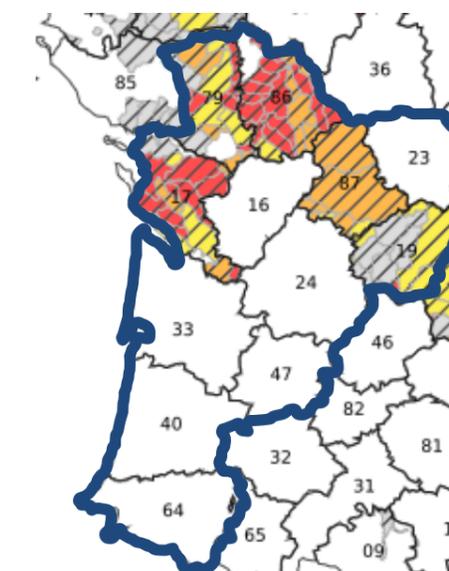
Au 15 août - eaux superficielles



Au 15 août - eaux souterraines



Au 31 août - eaux superficielles



Au 31 août - eaux souterraines

! \ Cartes susceptibles de ne pas afficher l'intégralité des arrêtés en vigueur ! \

Légende de la carte	
	Départements
Restrictions par département	
	Vigilance : Information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau
	Alerte : Réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, ...
	Alerte renforcée : Réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, ... jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements
	Crise : Arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité)
	Zone d'alerte spécifique aux eaux souterraines

POUR EN SAVOIR PLUS ...

Rubriques « gestion quantitative » des sites des 12 préfectures départementales pour consulter les arrêtés de restriction en cours : [16](#) / [17](#) / [19](#) / [23](#) / [24](#) / [33](#) / [40](#) / [47](#) / [64](#) / [79](#) / [86](#) / [87](#)

Propluvia - <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

Retrouvez l'information sur les mesures de restriction des usages de l'eau en France

Plateforme VigiEau - <https://vigieau.gouv.fr/>

Retrouvez des informations dédiées aux particuliers au sujet des restrictions en vigueur au niveau local, et des conseils pour réduire sa consommation d'eau

À PARTIR DES DONNÉES ET INFORMATIONS FOURNIES NOTAMMENT PAR :

- Météo France
- Infoclimat
- Le site HydroPortail édité par le Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (Schapi) du ministère de la Transition Écologique et Solidaire, les Services de Prévision des Crues (SPC) et les unités d'hydrométrie de la DREAL
- Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)
- Les Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne
- La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG)
- Les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard
- L'Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Charente
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- L'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine (ARP NA) et les fédérations départementales
- Les Directions Départementales des Territoires (DDT)



Action financée par la Région
Nouvelle-Aquitaine